

*L'analyse de La négation avec le marqueur (lā) dans la phrase verbale simple en arabe moderne en utilisant la théorie de l'énonciation Culiolienne (structure et modalités)*

**Dr .Taghreed Kareem Abdullah**

**Ahmad kareem rezoqi**

Ministère de l'Education / rissafa 2  
Mail : kareemtagreed@yahoo.com

Ministère de l'Education / Rissafa  
Mail :ahmad\_rezoqi@yahoo.com

**Résumé :**

Ce travail est consacré à l'analyse de l'opération de la négation dans la phrase verbale simple en Arabe moderne avec le marqueur de négation (lā). L'objectif de ce travail, est de présenter la structure de la phrase verbale simple en arabe avec la négation, présenter les emplois du marqueur (lā), déterminer le type de négation dans ces phrases. En plus nous analysons le rapport de la négation avec autres opérations comme (la présupposition, la restriction) en appliquant la théorie de l'énonciation d'Antoine Culioli

**Mots clés :**

La négation, la phrase verbale, analyse, marqueur, la théorie culiolienne

تحليل عملية النفي للجمله الفعلية البسيطة في اللغة العربية الحديثه مع اداة النفي (لا) باستخدام نظرية كيليولي اللغوية (بناء وصيغ).

الخلاصه

اهتم هذا البحث بتحليل عملية النفي في الجملة الفعلية البسيطة في اللغة العربية الحديثه باستخدام اداة النفي (لا). هدفنا في هذا البحث هو تحديد او عرض تراكيب الجملة الفعلية البسيطة مع عرض استخدامات اداه النفي (لا) وتحديد نوع النفي في الجملة وصيغه بالاضافه الى تحليل الربط بين عملية النفي وعمليات اخرى مثل (التقييد والافتراض) باستخدام نظرية كيليولي اللغوية الكلمات المفتاحيه: النفي، تحليل، الجملة الفعلية، اداة النفي (لا) ، نظرية كيليولي اللغوية

The analysis of the negation operation in the simple verbal sentence in modern Arabic with the negation marker (lā). (Structure and modality)

**Abstract:**

This work is devoted to the analysis of the negation operation in the simple verbal sentence in modern Arabic with the negation marker (lā). The objective of this work is to present the structure of the simple verbal sentence in Arabic

with the negation, to present the uses of the marker ( $l\bar{a}$ ), to determine the type of negation in these sentences. In addition we analyze the relation of negation with other operations like (presupposition, restriction).

**Keywords:** negation, verbal sentence, analysis, marker, the theory of Culioli

## **Table des matières**

### **Introduction**

#### **1-la théorie et la négation**

#### **2- la structure de la phrase verbale simple en arabe moderne**

- **La structure syntaxique**

#### **3- la négation dans la phrase verbale simple**

#### **4- les emplois du marqueur de négation ( $l\bar{a}$ )**

- **$l\bar{a}$  + inaccompli**
- **$l\bar{a}$  + accompli**
- **$l\bar{a}$  + opocopé**

#### **5- la négation totale et la négation partielle**

#### **6- la négation et la présupposition**

#### **7- la négation et la restriction**

#### **8- la négation et la modalité**

- **l'assertion**

### **Conclusion**

### **Bibliographi**

## Introduction

En fait, il y a plusieurs recherches et études ont été faites sur le sujet de la négation en arabe mais ces recherches n'étaient que des rassemblements des textes en grammaire traditionnelle arabe sans les mettre en question.

L'objectif de cette recherche est la présentation d'une analyse de la négation et chercher les problèmes liés à la négation au niveau syntactico- sémantique comme la modalité et les marqueurs....etc

Qu'es-ce que la négation exprime ? Est- ce qu'elle exprime l'esprit ou l'attitude de l'énonciateur ? Quel est le rôle du marqueur (lā) (ne...pas) ? La négation avec ce marqueur est-elle toujours une négation totale ? La négation a- t- elle un rapport avec autres opération ?

D'abord, nous allons définir la structure de la phrase verbale simple, ensuite nous allons décrire le fonctionnement de la négation dans la phrase simple avec le marqueur ( lā).

Nous allons dégager les emplois du marqueur (lā) et son rôle dans l'énoncé. En plus nous allons chercher s'il y a un rapport entre la négation et autres opérations comme présupposition et restriction.

En plus, nous essaierons de montrer le rôle du marqueur (lā) dans la structuration syntaxique et énonciative de l'énoncé négatif.

### 1-La théorie et la négation :

La théorie (TOPE) (théories des opérations prédicatives et énonciatives) de (Culioli et son groupe) a considéré la négation comme une opération primitive et non dérivée, elle est vue comme construite à partir d'un domaine positif dont on inverse l'orientation ou dont on renverse le processus.

La négation est une opération construite qui se fonde sur l'analyse des marqueurs de négation, ou du moins ceux qui sont analysables.

- A. Culioli (1990, p : 95) souligne que la négation construite est indissociable de la négation primitive, que l'on considère la négation liée à des propriétés sémantiques ou l'on considère que la négation issue d'une opération de parcours avec construction de la partie vide de la classe de

l'occurrence, on trouve d'un coté la négation qualitative de rejet de ce qui est mauvais, de l'autre, la négation de localisation et de l'existence.

## **2- La structure de la phrase verbale :**

La structure de la phrase simple en arabe joue un rôle très important dans la compréhension des faits de la négation surtout en utilisant les marqueurs de négation.

C'est pour ce but il faut définir la structure de la phrase simple qui constitue le point essentiel dans notre recherche.

Soulignons que l'ensemble des (G.A) reconnaît l'existence de deux types de phrases : la phrase verbale et la phrase nominale.

(La grammaire traditionnelle oppose bien deux types de phrases qu'elle nomme respectivement : jumlattun ismiyyatun et jumlatun fiḥliyyatun ..... Une phrase verbale a donc pour « tête » un verbe) D. Cohen (1984, P : 490).

En plus, D. Cohen a dit que nous pouvons distinguer les deux types de phrase par la tête : toute phrase ayant pour tête un verbe est une phrase verbale et la phrase ayant pour tête un nom est une phrase nominale.

L'ordre canonique de ces deux types de phrases serait :

- verbe + sujet + complément = une phrase verbale
- sujet + attribut ( mubtada ? + xabar) = une phrase nominale

Avec possibilité d'inversion d'ordre dans les deux cas

### **La structure syntaxique :**

Le verbe, en arabe, est toujours accompagné d'un indice de personne, indépendamment de son temps – aspect, de mode, d'autres modalités qui peuvent l'accompagner, car le verbe en arabe constitue automatiquement un syntagme prédicatif indépendant, formé d'un radical verbal dont la réalisation ne peut se faire que grâce à son association à un sujet.

R.. Blanchère (1975, p : 391) a écrit : « on appelle phrase verbale toute phrase contenant au moins deux éléments : le sujet (que les grammairiens arabe nomment fāʿil (agent)) et le verbe (que ces mêmes grammairiens appellent fiʿl (procès)).

Nous pouvons donc dire que les éléments indispensables, pour former une phrase verbale simple, en arabe, sont le verbe et le sujet. Et tous les autres éléments (compléments de lieu, complément d'objet....) sont facultatifs et peuvent être considérés comme des expansions du verbe.

Les éléments facultatifs (expansions) sont appelés selon TGA, des compléments (maffulāt) sémantiquement, le complément ou (l'expansion) peut être l'élément le plus important d'un énoncé, elle peut changer complètement le rapport signifié entre les constituants de la phrase comme dans le cas de la négation.

### 3 -La négation dans la phrase verbale simple en arabe :

Nous allons faire un examen de la négation dans ce type de phrases, tout en rappelant que la négation relève un ensemble de problèmes qui lui sont liés au niveau syntactico-sémantique et cognitif tels que « temps et aspect », marqueurs, modalité .... Et qu'il ne s'agit pas tout simplement d'un problème de particules négatives qui s'introduisent dans la phrase pour la nier et la situer dans un temps non exprimé auparavant.

Qu'est ce que la négation exprime ? La négation exprime l'esprit ou l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis d'une affirmation qu'il refuse de prendre en charge ou qu'il rejette complètement ou partiellement.

Comment peut-on nier une phrase verbale simple ? Pour nier une phrase verbale en arabe moderne, l'énonciateur peut utiliser ou dispose un nombre de marqueurs ou particules de négation : lā, lam, mā, lan, et laysa que nous allons essayer d'analyser la particule (lā) et voir son rapport avec d'autres modalités tels que : restriction, injonction....

La négation avec le marqueur (lā) (ne ....pas) :

#### 4- Les emplois du marqueur (Lā) :

##### 1- Lā + INACC. IND

Le marqueur de négation (lā) (ne ....pas) est le plus souvent utilisé avec l'inaccompli indicatif (inacc.ind.) qui correspond au (mudāri£ marfu£) dans la TGA.

Ex :

-lā ?adrusu

- je n'étudie pas

« lā + inacc.ind » , est le cas le plus fréquent en A.M. et comme une variante sémantique des marqueurs (mā et laysa) en arabe classique. nous soulignons que la structure (mā+inacc.ind) ne fait plus usage en A.M. Quant à (laysa+inacc.ind), il est en emploi très restreint en A.M. Il s'emploie avec des verbes de la catégorie des verbes de connaissance ou de savoir.

## 2- Lā + ACCOMPLI

Le second emploi du marqueur (lā) en arabe moderne c'est (la+accompli), cet emploi est très restreint) aussi bien en arabe moderne qu'en arabe classique.

Nous le rencontrons :

- Soit devant un accompli à valeur optative :

Ex : A- lā rafāka l-lāhu

-ne protéger-il-toi le dieu

‘Que Dieu ne te protège pas ‘

- Soit comme une variante sémantique de « lam » ou de « mā »

Ex: B- lā jāʔat wa lā ʔarsalat ʔaḥdan

-ne venir-elle et ne envoyer-elle personne

-Elle n'est pas venue et elle n'a envoyé personne

L'analyse grammaticale arabe ancienne, le marqueur de négation (lā) dans l'exemple B, peut être remplacé par les marqueurs négatifs (lam) ou (mā) en expriment la même négation, ainsi, nous pouvons dire :

Ex : C- lam tajiʔ wa lam tursil ʔaḥadan

- ne elle –venir (acc) et ne elle-venir (acc) personne
- Elle n'est pas venue et elle n'a envoyé personne

Ex: D- mā jāʔat wa mā ʔarsalat ʔaḥadan

- Ne venir -elle (acc) et ne envoyer-elle (acc) personne

- Elle n'est absolument pas venue et elle n'a envoyé personne.

On peut remarquer que ces trois négations ne sont pas équivalentes au niveau pragmatique. Le passage de (lā) à (lam) ou (mā), n'est pas un simple choix du marqueur comme le laisse croire la TGA , mais a pour but d'exprimer deux valeurs différentes :

Dans l'énoncé (B), il s'agit d'une négation à valeur de reproche, alors que dans les énoncés (C et D), il s'agit d'une affirmation négative à valeur neutre.

### 3- Lā + OPOCOPE/

Le marqueur négatif (lā) a un troisième emploi possible qui exprime une interdiction comme l'affirme R. Blanchère (1975, p : 401) : « on la trouve aussi devant l'apocopé ou l'énergique ayant un sens prohibitif ».

Ex : -lā taxruj

- ne tu- sortir (imp)
- ne sors pas

### 5- La négation totale et la négation partielle :

Le marqueur (lā) peut porter sur toute la relation prédicative en exprimant une négation totale, dans ce cas la négation porte sur le prédicat verbal comme dans l'exemple suivante :

Ex :a - lā ?usāfiru

- ne je-voyager (inac-ind)
- je ne voyage pas

Le marqueur peut porter sur un des éléments de la relation prédicative exprimant alors une négation partielle :

Ex :b- lā ?aqra ?u l-jarida

- ne je-lire (inaco-ind) la-journal (accus)
- je ne lis pas le journal

Nous remarquons dans l'énoncé (a) l'énonciateur nie respectivement les faits de (voyager) sans préciser ni le temps ni le lieu de l'action, il s'agit ici d'une valeur générique, autrement dit, quels que soient les termes sur lesquels porte la négation (lā), le prédicat n'est vrai que sous sa forme négative. L'énoncé est donc posé comme étant non validé quelle que soit la situation d'énonciation envisagée.

La négation totale peut être introduite par un certain nombre de forclusifs qui assurent une négation forte et absolue comme l'affirme Fassi – Fehri (1982, p : 59).

Les forclusifs sont :

- ( aḥad =quelqu'un, personne)
- (say ? = chose, rien)
- (qattu = jamais, point)

Nous pouvons ajouter : ( ?abadan = jamais)

Voici ces exemples :

Ex: 1 - lā aʔrifu ʔanhu šayʔan

- ne je – savoir (inac-ind) sur lui chose
- je ne sais rien à son sujet.

Ex : 2-lā ʔarā aḥadan

- ne je –voir (inac- ind) personne
- je ne vois personne.

Soulignons, le marqueur négatif (lā) n'est compatible qu'avec ces deux forclusifs « aḥadun et say" . le forclusif exprime « le refus de l'énonciateur d'un fait certain dont il a du mal à admettre la réalité ». (M. Ratie 1988. P : 16).

Dans les exemples (1 et 2) ci- dessus, le marqueur de négation (lā) porte sur toute la relation prédicative en exprimant une négation totale forte et absolue, c'est-à-dire que l'énonciateur nie l'existence de toute « chose » qui peut être

connue dans l'énoncé (1) et de « tout être vivant » qui peut être vu par le locuteur dans l'énoncé (2).

Le « ?ahad », en arabe, signifie par lui-même la négation absolue comme l'a affirmé Ibn Jinni . (T : 111, p : 212).

Dans la négation totale, on parcourt toute la classe d'occurrences points par point, et à chaque fois, on est évacué, renvoyé à l'extérieur du domaine notionnel associé au terme nié, il n'y a pas de termes qui appartiennent à la frontière, la frontière est vide.

Nous avons épuisé toute la classe d'occurrence possibles et nous avons construit la classe vide quand nous disons : il n'y a pas « le moindre être vivant » ou la moindre petite quantité ».

Tandis que dans la négation partielle, les choses sont plus compliquées, d'une part, parce que nous passons de « générique » au « spécifique », et d'autre part, nous avons un problème de présupposition.

Dans l'énoncé (lā ?aqra?u l-jarīda), le marqueur de négation (lā) ne porte pas sur le prédicat verbal, mais sur autre constituant de l'énoncé ou exactement sur le complément d'objet l'énonciateur présuppose une lecture, mais non une lecture de journal, il refuse de mettre en relation les notions <moi, lire, journal>.

Nous remarquons ici que la négation est un problème d'instanciation des places vides de la lexis.

La lexis n'est pas un énoncé, c'est plutôt l'étape qui précède un énoncé. Dans la lexis, il s'agit des places vides à instancier et l'instanciation consiste à projeter des variables notionnelles : a, b, r, sur le schéma de la lexis :  $\langle \xi, 0, \xi, 1, \pi \rangle$ .

La lexis, jusqu'à ici, n'est ni ordonnée ni assertée. L'énonciateur n'a pas encore choisi le terme de départ en surface. L'ordre de la relation primitive est toujours conservé et la lexis ne contient aucune marque de détermination ou de modalité.

Pour construire ou former un énoncé, le sujet de l'énonciation doit ordonner les termes de la lexis et choisir qu'il sera le terme de départ et le terme d'arrivé.

Donc, le problème de la négation est un problème d'instanciation et de validation de la lexis.

Nous revenons à l'énoncé (lā ?aqra ?u l-jarida), nous avons dit qu'il y a un erreur sur le choix de la notion instanciée à la place vide, cette place est vide au niveau de la lexis, cette place peut être instanciée par une autre notion (autre chose) compatible avec le prédicat verbal (lire) par exemple :

- lā ?aqra?u l-jarīdata bal majallatan
- ne je –lire (inac-ind) la journal mais une revue
- Je ne lis pas un journal mais je lis une revue

Ou - lā ?aqra?u l-jarīdata lakin riwōyatan

- ne je-lire (inac-ind) la journal mais un roman
- Je ne lis pas le journal mais un roman

Soulignons que nous avons, un parcours sur toutes les valeurs possibles du domaine notionnel.

L'énonciateur propose un autre choix notionnel pour valider la relation prédicative. Les notions (roman et revue) peuvent être considérées comme étant à la frontière de la notion (journal) par ce qu'ils sont toutes compatibles avec le prédicat verbal (lire).

L'énonciateur peut parcourir toutes les valeurs possibles du domaine jusqu'à épuisement de toutes les valeurs pour se trouver à l'extérieur du domaine, dans la zone de « ce qui est vraiment pas p », c'est ce qu'Antoine Culioli appelle « le complémentaire linguistique » (83 -84, p : 30).

Comme dans l'exemple suivant :

-lā ?aqra?u šay?an

- ne je-lire (inac-ind) chose
- je ne lis rien

Dans l'exemple suivant :

- lā ?usāfiru laylan
- ne je- voyager (inac-ind) un (nuit)
- je ne voyage pas la nuit

Dans cet énoncé, l'énonciateur ne nie pas l'acte de (voyager), la négation porte seulement sur le circonstant « layl ».

C'est-à-dire que l'acte de (voyager) n'est pas affecté par la négation et la notion (layl) (nuit) peut être remplacé par une autre notion compatible avec le prédicat verbal (voyager) (safara) comme :

- lā ?usāfiru laylan bal nahāran
- je ne voyage pas la nuit mais le jour

On peut remplacer (laylan) par une autre notion qui exprime l'état de voyager, le moyen de voyager.... Par exemple :

- lā ?usāfiru waḥdī
- je ne voyage pas seul.

Nous constatons que la distinction entre la négation totale ou partielle, faible ou forte, est faite à partir de la portée du marqueur de négation selon qu'il porte sur la relation prédicative ou sur un des éléments de celle-ci.

La portée de négation ne peut se comprendre qu'avec autres opérations, notamment la présupposition.

## **6 -La négation et la présupposition :**

Le problème de négation est bien lié à l'opération de présupposition, c'est à l'aide de cette opération que nous pouvons dégager l'élément sur lequel porte le marqueur négatif (lā) et les autres marqueurs de négation.

L'opération de présupposition suppose une distinction de deux composants dans le contenu sémantique de l'énoncé : d'une part, nous avons le présupposé, et d'autre part, nous avons le posé.

La présupposition joue un rôle essentiel dans un très grand nombre de phénomène linguistique et elle est particulièrement importante pour l'étude de la négation. (O. Ducrot, 1973, p : 128).

La plupart des négations ont la caractéristique de maintenir le présupposé de la phrase positive et de porter seulement sur le posé.

Prenons cet énoncé négatif :

Ex : - lā ?aštaḡilu

-ne je – travailler (inac-ind)

- je ne travaille pas

À cet énoncé correspond l'énoncé **positif** suivant :

- ?aštaḡilu

- Je – travailler (inac-ind)

- Je travaille

Dans cet énoncé nous distinguons « présupposition » : la première est une présupposition existentielle, l'énonciateur affirme qu'il existe en tant qu'individu ; la seconde est une présupposition relationnelle, ça signifie qu'il existe une relation logique entre l'énonciateur comme individu et le contenu sémantique du prédicat verbal « travailler ». Il y a une comptabilité entre « l'énonciateur » et « travailler ». Le posé ; c'est l'action de travailler.

La négation « lā » dans l'énoncé négatif porte sur le posé de l'énoncé positif c'est-à-dire qu'elle porte sur « l'action de travailler » qui représente le posé de l'énoncé positif en question, alors que l'existence de l'énonciateur en tant qu'entité discrète est affirmé et que son aptitude à travailler n'est pas mise en cause. En plus si l'énoncé négatif est repéré par rapport à un espace spatio – temporel, le problème devient plus clair.

Comme l'exemple suivant :

- lā ?aštaḡilu l- ?āna

- ne je travailler (inac-ind) le maintenant

- je ne travaille pas maintenant

Cet énoncé négatif correspond l'énoncé positif suivant :

-?aštagilu l- ?āna

-je travailler (inac-ind) le maintenant

- je travaille maintenant(en ce moment)

Donc la première présupposition dans l'énoncé est existentielle, nous affirmons l'existence de l'énonciateur comme individu, la seconde présupposition est relationnelle, c'est-à-dire qu'il y a une relation logique entre l'énonciateur et le contenu sémantique du prédicat (travailler).

Donc, il y a une comptabilité entre l'énonciateur en tant qu'individu et le contenu sémantique du prédicat verbal (travailler) mais, il existe une autre présupposition entre la notion (travailler) et le circonstant (al ?āna) « maintenant ».

Ce qui concerne le posé, c'est l'application de l'acte de (travailler) à un moment donné et ce qui fait que la négation « lā » dans l'énoncé négatif porte sur l'application de l'acte de (travailler) à un moment précis (al ?ān) « maintenant » et ce n'est plus la négation de l'acte de travailler.

À la présupposition, nous pouvons dire que, dans la distinction entre le « présumé » et « le posé », ce dernier constitue l'information nouvelle que l'énonciateur veut transmettre au co – énonciateur (le destinataire), d'autres termes, les présumés existentielles ou relationnels constituent le « savoir » partagé entre l'énonciateur et le destinataire, ils ne peuvent donc être l'objet de la portée de la négation.

### **7-La négation et restriction :**

Quand nous parlons de la restriction, c'est-à-dire qu'on parle en quelque sorte de la négation partielle que nous avons déjà traitée, restreindre la négation c'est limiter le champ de la portée du marqueur de la négation.

L'arabe dispose deux types de particules à valeurs sémantiques différentes, pour restreindre le champ de la portée du marqueur négatif :

1- Les particules de restriction :

« bal », « lakin », que nous traduisons généralement par « mais » du français. TGA appelle ces particules par ( ḥurūf li-stidrāk) « particules de restriction ».

Ex :

-lā ?adrusu l ?adaba lakin l-lisāniyyāti

-ne je-étudier (inca-ind) littérature (accus) mais la linguistique (accus)

- je n'étudie pas la littérature mais la linguistique

Soulignons que la notion (étudier) est limitée à la notion (linguistique), l'énonciateur indique qu'il y a erreur sur le choix de la notion instanciée et pour rectifier cette erreur, il propose un autre choix notionnel.

Et on peut donner une glose à cet énoncé : (ce n'est pas la littérature que j'étudie, mais au contraire, j'étudie la linguistique).

Comme le fait remarquer (R. Blachère, 1975, p : 478) l'emploi de (bal) dans une phrase négative « exprime une rectification avec l'idée d'opposition : mais, au contraire ».

Dans cet énoncé, il s'agit d'une rectification du domaine de la portée de la négation « lā » qui ne porte pas sur toute la relation prédicative, mais seulement sur un des éléments de cette relation.

2- Les particules d'exceptions :

« ?illā », « siwa », « ġayr », « mā ʔadā »....., celles – ci sont appelées par la TGA ( ḥurūf li-stitnā ?) « Particules d'exception ».

Ex :

-lā ?amliku ġayr hadā l-kitāba

-ne je –posséder (inac-ind)que ce livre

-je ne possède que ce livre

Il s'agit d'un problème d'exception et non de rectification. Dans l'exception, il y a une classe de valeurs possibles dont nous exceptons une et une seule valeur possible pour valider la relation prédicative. La valeur exceptée exclut toutes les autres valeurs possibles du domaine.

Quand on dit : « je ne possède que ce livre », c'est-à-dire qu'il y a exclusion de toute autre chose qui peut être lue, cela signifie que nous effectuons un parcours de ces valeurs pour choisir ou sélectionner une seule valeur. « Les autres valeurs ont un monde de présence négatif du fait même de leur non-sélection ». (D. Paillard, 1991, p : 84).

Dans cet énoncé, il y a éllipse du mot « kitāb » (livre) en tant que notion renvoyant à la classe (livre) dont on a excepté un et un seul livre, , c'est-à-dire une seule valeur pour valider la relation prédicative.

### **8-Négation et modalités :**

Qu'est ce que la modalité ? Ou comment on peut définir la modalité ?

On peut définir la modalité par la relation entre un énonciateur et un énoncé, il existe 4 types de modalités comme cela était précisé par Antoine Culioli (1983 – 84, p : 81 à 85)

- 1- Assertion (affirmation et négation), l'interrogation et l'emphase
- 2- Le nécessaire, le possible, l'éventuel, le probable
- 3- Les appréciatifs (il est heureux que....)
- 4- La relation inter- sujet

### **La négation et l'assertion :**

Il faut dire qu'avant qu'il ait une négation, il y a seulement des notions que l'énonciateur est amené à prendre en charge, autrement dit, nous avons seulement une lexis qui n'est assertée ni positivement ni négativement, mais qui est susceptible des deux orientations. C'est l'énonciateur qui a la charge de

ce choix, c'est-à-dire qu'à l'énonciateur et à lui seul de prendre ou ne pas prendre en charge cette lexis.

Prenons par exemple la lexis < moi, lire, journal > qui peut avoir deux interprétations :

La première : c'est le cas d'une assertion positive (affirmation), dans laquelle nous aurons un énoncé de type :

- ?aqra ?u l-jarīdata
- Je –lire (inac-ind) la journal (accus)
- Je lis le journal

Dans cet énoncé, l'énonciateur prend en charge les termes de la lexis, et il la considère comme vraie.

La deuxième : le cas d'une assertion négative (négation), nous aurons un énoncé de type :

- lā ?aqra ?u l-jarīdata
- ne Je –lire (inac-ind) le journal (accus)
- Je ne lis pas le journal

L'énonciateur marque une distance par rapport à la lexis, et il manifeste son refus de la mise en relation les notions < moi, lire, journal >.

L'énonciateur donne à la lexis non-assertée une interprétation négative. Dans ce cas (l'assertion négative) l'énonciateur peut refuser de prendre en charge les termes de la lexis, soit entièrement (négation totale), soit partiellement (négation partielle).

Essayons de prendre l'énoncé suivant :

- ?aqra ?u l-jarīdata al -?āna
- Je ne lis pas le journal maintenant.

On trouve que dans cet énoncé, une négation de type partielle et le marqueur de négation (lā) porte seulement sur le circonstant (maintenant) (al- ?āna).

Nous soulignons que l'assertion est un problème de validation de la lexis et c'est l'énonciateur qui prend ou ne prend pas en charge la relation de la prédication. Donc c'est selon son avis sur l'existence ou non existence de la relation entre les termes de la phrase.

C'est-à-dire que c'est lui qui donne le type de l'assertion soit : une assertion positive, c'est-à-dire qu'il existe une relation entre les termes de la lexis. Soit une assertion négative qui signifie qu'il n'existe pas de relation entre les termes de la lexis.

Nous pouvons dire que l'opération de la négation est une attitude prise par l'énonciateur vis-à-vis d'un énoncé qu'il refuse d'admettre et que les marqueurs de négation ne sont que des traces de l'opération de négation à travers lesquels, l'énonciateur exprime son refus d'un énoncé.

### **Conclusion**

Dans cette recherche, nous avons essayé d'analyser la négation en utilisant le marqueur de négation (lā) dans la phrase verbale simple en arabe moderne, et nous avons essayé de saisir le rapport de la négation avec d'autres opérations comme (la présupposition, la restriction).

Nous avons analysé la structure de la phrase verbale avec le marqueur de négation (lā) et ses emplois qui nous permettent de voir le fonctionnement de la négation dans les énoncés.

Nous remarquons, en effet, que c'est à partir de l'attitude de l'énonciateur que les problèmes de négation s'organisent, ainsi, la négation peut être totale ou partielle selon l'attitude de l'énonciateur, s'il prend en charge la relation prédicative entièrement ou partiellement ou refuse de prendre position pour ou contre cette relation.

En plus, nous avons trouvé que l'utilisation du marqueur de négation est conditionnée par la structure syntaxique de la phrase et exigé par la situation d'énonciation, c'est par rapport au moment du déroulement du procès : accompli ou inaccompli.

Les résultats auxquelles nous sommes parvenues montrent bien le rapport entre la négation et les autres opérations, les résultats de notre analyse réaffirment une de nos hypothèse de départ : c'est l'attitude de l'énonciateur qui détermine le type de négation, totale ou part

### **Bibliographie**

- Ar-rumāni (1986), kitābu maḥāni al -ḥuruf, maktabat talib al jami'i
- Al- mansuri A.J ( 1984), l'expression temporelle dans la phrase arabe, université de Bagdad
- Blachère. R..(1958), Elément de l'arabe classique, Paris Maisonneuve
- Borillo. A .(1978), Etude et valeur énonciative de l'interrogation totale en français, (thèse d'Etat), Paris
- Borillo. A. (1979), la négation et l'orientation de la demande de confirmation, langue française n°44
- Bacri. Nicole (1979), fonctionnement de la négation, Paris- La Haye,Mouton.
- Benveniste. E. (1974), problème de linguistique générale, Paris, Gallimard.
- Cohen D. (1989), L'aspect verbal, Paris, PUF
- Culioli. A. (1991). Opérations et représentations, Ophrys
- Culioli. A (1984-83) notes de séminaire de DEA, Paris, Université de Paris VII
- Ducrot. O. (1973). Qu'est ce que le structuralisme ? (le structuralisme en linguistique).Paris, Edition du Seuil.
- Fassi. Fehri. (1982), linguistique arabe : forme et interprétation, publication de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Ibin Jinni.( précis de grammaire de l'arabe-français), edition Sabil
- Kouloughli D. E. (1986-87), la phrase en arabe moderne. C . N.R.S . Université de ParisVII
- Paillard. D.(1991), Repérage : construction